CABINET JEAN-CLAUDE FAVRELIERE

INSCRIT SUR LA LISTE DES COMMISSAIRE AUX COMPTES DE POITIERS

CENTRE DE VALORISATION INDUSTRIELLE D'AGRO-RESSOURCES " V A L A G R O "

40 Avenue du Recteur Pineau 86022 POITIERS CEDEX

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2008

CENTRE DE VALORISATION INDUSTRIELLE D'AGRO-RESSOURCES " V A L A G R O "

40 Avenue du Recteur Pineau 86022 POITIERS CEDEX

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2008

Monsieur Le Président, Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes annuels du CENTRE DE VALORISATION INDUSTRIELLE D'AGRO-RESSOURCES (V A L A G R O), tels qu'ils sont joints au présent rapport
- la justification de nos appréciations
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos

appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Règles et méthodes comptables

L'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à l'établissement des comptes de votre société. Nous avons vérifié le caractère approprié de ces méthodes comptables et des informations fournies dans les notes de

l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Estimations comptables

Nos travaux ont porté notamment sur les opérations traduisant comptablement l'apport partiel d'actif effectué au

bénéfice de la SEML VALAGRO CARBONE RENOUVELABLE.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans

leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des

informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et les documents adressés aux membres

de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et

de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Poitiers.

Le 29 mai 2009

J.C. FAVRELIERE

Commissaire aux Comptes

3

VALAGRO – Rapport sur les comptes annuels Exercice clos le 31 Décembre 2008

BILAN

Actif	Brut	Amortissements et dépréciations	Exercice N 2008	Exercice N-1 2007
Frais d'établissements Frais de recherche et dvlpt Concessions, brevets, licences, marqu procédés, droits er valeurs similaires Fond commercial		6 505	255	179 654
Autres immo incorporelles Avant et acompte/ immo incorp. Terrains Contructions sur sol autrui				10 785
Inst. techn. mat. outill. Autres immo. corpor. Immo grévées de droit	1 158 841 28 511	1 131 833 24 094	27 008 4 417	263 597 20 831
Immo corporelles en cours Avances et acomptes Particip. évaluées	550 000		-	19 780
Autres participations Créances rattachées / participat° Titres immo / activité portefeuille Autres titres immobilisés Prêts	330 000		550 000	
Autres immo financières				396
TOTAL I	1 744 112	1 162 432	581 680	495 043
Mat. premières, approv. En cours prod. biens En cours prod. services Prod. interm. et finis Marchandises	5 737		5 737	12 601
Av. acptes / commandes Clients, comptes rattachés Autres créances Valeurs mobilières placement Instruments de trésorerie	239 8 371 349 198		239 8 371 354 784 -	781 174 859 579 138
Disponibilités Charges const. d'avance	18 1 200		18 1 200	67 929 1 102
TOTAL II	364 763	34	370 349	836 410
Primes rembt oblig. IV Ecarts conv actif V				
Total Général (de 0 à V)	2 108 875	1 162 432	952 029	1 331 453



BILAN

Passif	Exercice N 2008	Exercice N-1 2007
Fonds Associatifs	-	240 558
Réserves	240 558	
Report à nouveau	- 3 085	- 41 243
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	201 992	38 156
Autres fonds associatifs		
Subventions d'investissement		77 009
Provisions réglementées		
TOTAL I	439 465	314 480
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	,	
TOTAL II	-	-
Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement		
Fonds dédiés sur autres ressources	25 548	334 444
TOTAL III	25 548	334 444
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	276 004	276 155
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus / commande en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	105 872	63 883
Dettes fiscales et sociales	92 864	247 042
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	12 276	95 449
Produits constatés d'avance		
TOTAL IV	487 016	682 529
Ecarts conversion passif V		
TOTAL GENERAL (de I à V)	952 029	1 331 453



Compte de résultat

Parties of the property of the control of the contr	Beginging in 30.162.2008	Hayayilav Ned 2007
Vente de produits fabriqués		(300)
Product ^o vendue : biens et services	279 308	436 449
Prestations liées à des conventions	279 308	375 558
Chiffre d'affaires net	506 795	812 007
Production stockée	300773	012 007
Production immobilisée	43 199	55.500
Subventions d'exploitation	350 000	55 520 350 000
Reprises sur provisions et transferts de charges	831	5 648
Cotisations	1 000	20 960
Redevances des Brevets	10 000	
Autres produits (hors cotisations)	li l	4 491
	3 380	
TOTAL des PRODUITS d'EXPLOITATION I Achats de marchandises	915 205	1 248 626
Variation des stocks marchandises		
Achats de matières premières et autres approvisionements	65 181	66.500
Variation de stocks mat. premières et approvisionnement	11	66 522
Autres achats et charges externes	- 1 853 237 964	- 210
Impôts, taxes et versements assimilés	109 201	244 343
Salaires et traitements	428 870	109 347
Charges sociales	181 179	524 103
Dotations aux amortissements / immobilisations (6811-777+68725)	62 165	231 171
Dotations aux dépréciations / immobilisations	02 103	104 327
Dotations aux dépréciations / actif circulant	1 750	
Dotations aux provisions / risques et charges	1/30	
Autres charges	2	4116
TOTAL des CHARGES d'EXPLOITATION II	1 084 459	1 283 719
Résultat d'exploitation (I - II)	- 169 254	- 35 093
Excédent ou déficit transféré III		
Déficit ou excédent transféré IV		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	730	815
Reprises sur provisions et transferts charges	750	613
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions val. mob. placement		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS V	730	815
Dotations financières aux amort. et dépréciations	, 20	
Intérêts et charges assimilées	9 1 1 0	5 182
Différences négatives de change	7110	3 102
Charges nettes sur cessions val. mob. placement		
TOTAL des CHARGES FINANCIERES VI	9 110	5 182
Résultat financier (V - VI)	- 8 380	- 4 367
Résultat courant avant impôts (I - II + III-IV+V-VI)		
	- 177 634	- 39 460



Compte de résultat

	JENNIGACIN 31/10/2008	Exercice N/I 2007
Produits exceptionnels / op. de gestion Produits exceptionnels / op. en capital Reprises sur provisions et transferts de charge	666 220	
Subvt ^o Exceptionnelle : renforcement du Fonds de roulement TOTAL des PRODUITS EXCEPTIONNELS VII	666 220	80 000 80 000
Charges exceptionelles / op. de gestion Charges exceptionelles / op. en capital Dotations exceptionelles aux amortissements et dépréciations	429 099	
TOTAL des CHARGES EXCEPTIONNELLES VIII	429 099	
Résultat exceptionnel (VII - VIII)	237 121	80 000
Impôts sur les bénéfices X	- 142 505	2 384
+ Ressources non utilisées des exercices antèrieurs X - Engagements à réaliser sur ressources affectées XI		
TOTAL des PRODUITS (I + III + V + VII + X)	1 582 155	1 329 441
TOTAL des CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + XI)	1 380 163	1 291 285
Excédent on déficit	201.992	38 156

EVALUATION DES CONTRIBUT	IONS VOLON	TAIRES EN NATURE	
Mise à disposition gratuite des locaux Directeur Général bénévole Monsieur BARBIER	50 000 80 000	Prestat° en nature Bénévolat	50 000 80 000
Total	130 000		130 000



ANNEXES des Comptes de l'Exercice 01.01.2008 - 31.12.2008

Faits majeurs de l'exercice

Apport d'une branche complète d'activité à la SEML VALAGRO Carbone renouvelable Poitou-Charentes :

- Activité économique de laboratoire dans le domaine de la recherche appliquée au secteur industriel.
- Montant de l'apport 513 000 €; plus-values = 236 261 € dont 112 193 € sur les brevets, le reste : 24 068 € sur les immobilisations corporelles.

Prise de participation dans la SEML VALAGRO Carbone renouvelable Poitou-Charentes à hauteur de 550 000 € soit 24%

Charges de personnel

Le nombre de salarié sur l'exercice est passé de 18,69 en 2007 à 20,20 en 2008.



REGLES ET METHODES COMPTABLES

(Décret n°83-1020 du 29-11-1983 – article 7, 21,24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect des principes définis par le plan comptable générale (article 120.1 – 120.0 et 120.3) conformément aux hypothèses de base :

- Image fidèle
- permanence des méthodes comptables d'un exercice sur l'autre
- continuité de l'exploitation
- régularité
- sincérité
- importance relative
- prudence
- · indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat + frais d'acquisition des immobilisations inclus) ou à leur coût de production.

La mise en place des nouvelles règles d'amortissements, rendue obligatoire depuis les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2005, entraîne la répartition par composants des biens immobilisés. Toutefois, eu égard à la nature des principaux investissements, ceux-ci se prêtent peu à un amortissement par composants.

Les amortissements des immobilisations non décomposées sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif, les durées d'amortissement ont été retenues conjointement avec la Directeur et selon les durées d'usage habituellement reconnues par la profession.

L'ensemble des immobilisations figurant à l'actif du bilan a été recensé et évalué en valeur comptable tel qu'il figure sur le fichier des immobilisations de l'entreprise.

Les investissements réalisés sur 2008 s'élèvent à 603 209,39 € dont 550 000 € pour la prise de participation dans la SEML VALAGRO Carbone renouvelable Poitou-Charentes.

Ils ont été financés:

- Apport d'une branche d'activité = 513 000 €
- Autofinancement = 90 209,39 €

L'amortissement des biens subventionnés est neutralisé par le rapport au résultat des subventions correspondantes.

Dotation totale 2008 =

87 475 €

Reprise Amort subvention =

- 25 310 €

62 165 €



Présentation des comptes

Rappel: Par décision du Conseil d'administration du 21 mai 2007, le plan comptable des associations n'est pas retenu.

Afin de permettre une meilleure lisibilité du compte de résultat, les règles d'affectation synthétique de certains postes de produits et charges sont modifiées.

Les produits

Sur la ligne "subventions d'exploitation" on ne retient que la subvention de fonctionnement de la région (350 000 € en 2008 idem en 2007). Les autres subventions obtenues dans le cadre de conventions conclues en partenariat avec des industriels et/ou pour un programme précis sont considérées comme des prestations de services et remontées dans le chiffre d'affaires (506 795 € en 2008 et 812 007 € en 2007).

Les charges

Aucun contrat de volontariat associatif n'a été conclu (loi 2006 – 586 du 23-5-2006).

Monsieur Jacques BARBIER, directeur bénévole de VALAGRO, a perçu 10 115 € en 2008 au titre de ses prestations techniques comme conseiller scientifique.

Valeurs réalisables et disponibles

L'état des valeurs réalisables et disponibles a fait l'objet d'un recensement dont le détail figure dans les comptes respectifs du grand-livre (ligne à ligne). Les postes importants ont fait l'objet d'un état spécifique ci-joint.

Dettes

L'état des dettes a fait l'objet d'un recensement dont le détail figure dans les comptes respectifs du grand-livre (ligne à ligne). Les postes importants ont fait l'objet d'un état spécifique ci-joint.



Association VALAGRO	Exercice du 01.01.08 au 31.12.08

Produits à recevoir

Produits à recevoir 31/12/2008 au

N°Compte Origine	Nature	Montant
63511/4487	Plafonnement Taxe Prof. 2008 à recevoir	15 939,00 €
	TOTAL	15 939,00 €

AVOIRS A ETABLIRS

N° Compte	Tiers	Nature	Montant

Lorsqu'un bien livré ou une prestation effectuée n'a pas encore fait l'objet d'une facture, il est ajouté aux produits d'exploitation par l'intermédiaire du compte de rattachement 418 : Clients, produits non encore facturés.

De même en présence d'une créance certaine dans son principe mais dont le montant n'est pas connu précisément au moment de l'arrêté des comptes : Si une estimation sous forme de fourchette est possible, l'hypothèse la plus basse doit être retenue. Si aucune estimation n'est possible, aucun produit ne doit être constaté.



Exercice du 01.01.08 au 31.12.08

Charges à payer

Détail des dettes provisionnées arrêté au 31 décembre 2008

Dettes provisionnées au 31/12/2008

N°Compte Origine	Nature	Montant
6226/4081	CER France Service paie 4e trimestre 2008	1 762,90 €
6226/4081	Honoraire CAC 2008	6 817,20 €
6226/4082	Honoraire Initiativas / crédit impôt recherche	34 087,20 €
60-61-62/4081	Charges communes SEML-Assoc°50%	16 37 9,22 €
W PERSON INCOMES AND	Sous-total	59 046,52 €
6412/4282	Dettes prov°/ CP Sal brut 31.12.08	4 704,2 7 €
645/4382	Dettes prov°/ CP Ch Patr 31.12.08	2 039,16 €
6311/4486	Taxe sur les salaires Année 2008 Part assoc°	25 376,00 €
6333/4486	Formation professionnelle 2008 Part assoc° HT	4 007,77 €
6312/4486	Taxe d'apprentissage 2008	2 429,00 €
627+6615/5198	Frais bancaire 4è trim 2008	500,45 €
	TOTAL	98 103,17 €



A CONTRACTOR	
Association VALAGRO	
	203
	Exe
	1

Exercice du 01.07.08 au 31.12.08

Charges constatées d'avance

Détail des dettes provisionnées arrêté au 31 décembre 2008

Charges constatées d'avance au 31/12/2008

N°Compte Origine	Nature	Montant
6183/486	Abonnt BioPlastic 6 mois janv 09 à juin 09	149,00 €
6226/486	Me Gallet Réabt Dt social non consommé	1 200,00 €
	TOTAL	1 349,00 €

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

N° Compte Origine		Montant
74	PCA sur conventions	283 758,19 €
706	PCA sur contrats	50 685,69 €
	J.C. VAVREBURA	
	Commissaire aux Comptes	
	TOTAL	334 443,88 €

VALAGRO

VALAGRO 40 Avenue Du Recteur Pineau Exercice du 01.01.08 au 31.12.08

86022 POITIERS Cedex

ETAT DES ENGAGEMENTS FINANCIERS

ENGAGEMENTS DONNES	
Effets escomptés non échus Avals et cautions Engagements en matière de pensions Crédit-bail mobilier Crédit-bail immobilier	
TOTAUX (i)	
(1) dont engagements assortis de sûretés réelles	
ENGAGEMENTS RECUS	
Crédit Agricole : autorisation de découvert CIO : autorisation de découvert	30 000 € 20 000 €
TOTAUX	50 000 €

L'ensemble immobilier comprenant le pôle technologique et les bureaux administratifs sont mis à disposition de VALAGRO par la région qui en est propriétaire.

Cette prestation en nature fait l'objet d'une évaluation en bas du compte de résultat (valorisée pour 50 000 €).

La Direction Générale de VALAGRO est assurée à titre gratuit par M. BARBIER. Ce bénévolat fait l'objet d'une évaluation en bas du compte de résultat, (valorisée pour 80 000 €).



Sectorisation

Au regard de la TVA

Biens et services communs à l'ensemble des secteurs.

18770. Conformément aux principes énoncés TVA-IX-18700, l'assujetti doit comptabiliser distinctement la valeur de chaque investissement ou partie d'investissement (par exemple : locaux d'un même immeuble affecté à des secteurs différents).

Lorsque cette ventilation est impossible (par exemple : matériel d'informatique utilisé indifféremment pour les besoins des différents secteurs), la déduction de la taxe afférente à ces biens est effectuée en appliquant le prorata général de l'entreprise, c'est-à-dire celui qui résulte de l'ensemble de ses chiffres d'affaires, tous secteurs confondus.

Par ailleurs, il est rappelé que la même solution est susceptible de s'appliquer, en vertu de l'article 219 de l'annexe II au CGI, en ce qui concerne les autres biens et les services utilisés concurremment pour les besoins des différents secteurs, éventualité susceptible de se rencontrer principalement pour les services.

Prorata 2008

- TVA non déductible = 66 %
- TVA déductible = 34 %

Au regard des impôts commerciaux

- impôts sur les sociétés
- taxe sur les salaires
- taxe professionnelle

Masse salariale 2008 → 609 002€

Chiffre d'affaires réalisé

CA non marchand CA marchand	578 487 € 292 441 €	66 % 34 %
	870 927 €	

Imposition 2008

Impôt sur les sociétés : 100 % Taxe professionnelle : 100 % Taxe sur les salaires : 58 %

TVA: 66 %

